

Nantes, le 22 juin 2018

Pacte éducatif régional : des premières actions bien engagées

La Région des Pays de la Loire a affirmé son ambition éducative par l'adoption du Pacte éducatif régional lors de la session régionale du 17 mars 2017. Nourrie de la volonté d'accompagner la réussite des jeunes lycéens et apprentis, cette ambition déploie depuis un an des actions qui donnent du sens aux apprentissages et s'appuient sur 3 principes fondamentaux d'équité, de proximité et de stabilité. Le Pacte éducatif régional s'adresse aux 115 lycées publics et 162 lycées privés et MFR, ainsi qu'aux 54 CFA. Il concerne 160 000 jeunes ligériens, scolarisés, en apprentissage ou en décrochage scolaire et mobilise une enveloppe de près de 4 M€. Après une année de mise en œuvre sur l'année scolaire 2017/2018, le premier bilan est positif.

Donner du sens aux apprentissages

Le Pacte Educatif régional a pour ambition d'accompagner les lycéens et apprentis dans la découverte de compétences ou d'ouvertures complémentaires aux apprentissages dispensés dans les établissements. Les actions proposées aux élèves et aux équipes éducatives sont conçues autour de 4 valeurs fondamentales :

1. **Le civisme** : à travers un travail autour de l'histoire et de la mémoire, de la langue française, le développement du savoir-être et d'un lien commun entre tous, de la place des institutions et des symboles de la République.
2. **L'ouverture au monde économique et aux richesses des territoires** : avec des actions qui mènent à la création et de gestion de mini-entreprises et qui permettent de rencontrer des chefs d'entreprises, de découvrir des métiers de demain, de travailler sur le développement durable...
3. **L'estime de soi** : à travers des actions telles que la prévention et la lutte contre les addictions, le manger local, les projets sport/santé... il s'agit de concourir à la qualité du climat scolaire dans les établissements et pour les jeunes.
4. **La culture** : la connaissance, la découverte et les pratiques artistiques, culturelles, patrimoniales et sportives contribue à l'ouverture proposée aux jeunes et au développement de leur créativité.

Le Pacte Educatif régional repose sur 3 principes qui sous-tendent l'ensemble des politiques régionales :

- **L'équité** : des actions pour tous
- **La proximité** : des actions au plus près des territoires, renforcement des partenariats locaux
- **La stabilité** : inscrire le soutien régional dans le temps, en cohérence avec le parcours des jeunes.

« Avec le Pacte éducatif régional, la Région affirme sa volonté d'accompagner la réussite des jeunes Ligériens, au-delà de ses compétences obligatoires. Cette ambition éducative se concrétise par des actions menées en synergie avec les équipes pédagogiques, en cohérence avec nos politiques régionales comme l'emploi, l'accès à la culture ou la lutte contre le décrochage scolaire. Nous sommes fiers de constater aujourd'hui que ces actions sont plébiscitées par les élèves et les équipes pédagogiques. », déclare Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire.

Le Pacte éducatif régional se traduit concrètement par la mise en œuvre de 5 dispositifs, qui se déploient progressivement.

1. Les Actions éducatives ligériennes : gagner en autonomie et en ouverture

Les Actions éducatives ligériennes suscitent l'intérêt des jeunes en leur permettant d'apprendre autrement, au travers de projets qui les mettent en action et éveillent leur curiosité, avec des apports multiples d'ouverture culturelle et intellectuelle, de créativité, et de confiance en soi, via la prise de parole notamment.

Les AEL reposent sur une forte implication des communautés éducatives et constituent un facteur de développement de l'interdisciplinarité et des relations inter-établissements, d'amélioration du climat scolaire et de lutte contre le décrochage scolaire.

« L'objectif porté par les Actions éducatives ligériennes est de faire gagner les jeunes en autonomie en les faisant sortir de leurs établissements et aller à la rencontre du territoire et de ses acteurs. Elles reposent sur des valeurs définies dans le cadre du Pacte Educatif Régional : l'engagement, la responsabilité, l'esprit d'entreprendre, la créativité. A l'avenir et devant le succès rencontré auprès des jeunes, nous souhaitons investir de nouvelles thématiques », précise Isabelle Leroy, Vice-présidente déléguée aux lycées.

Quelques exemples d'Actions éducatives ligériennes :

- *Envie d'entreprendre, envie de créer* : créer sa mini-entreprise
- *Donner de la voix pour trouver sa voie* : favoriser la prise de parole et prévenir le décrochage scolaire
- *Histoire et mémoire - La Shoah / Les Guerres* : travailler la mémoire collective
- *Les jeunes ont du talent* : valoriser l'expression artistique
- *Les Enjeux du Manger local / Bien Manger* : sensibiliser à l'alimentation locale de qualité

Bilan 2018 de l'appel à projet des Actions éducatives ligériennes

- Un dispositif pleinement intégré et fonctionnel
- **201 établissements** mobilisés, pour 77 communes : 93 lycées publics, 69 lycées privés et MFR, 39 CFA
- **595 projets développés**
- **38 582 jeunes participants**, dont 6 800 apprentis
- **741 000 € mobilisés** pour les projets de l'année scolaire 2017-18
- **Environ 1 200 €** de soutien régional par établissement et par projet.

2. Les Crédits Educatifs d'Autonomie, un dispositif simplifié d'aide directe aux établissements

Les Crédits Educatifs d'Autonomie sont des dotations annuelles allouées aux lycées publics et privés ligériens pour financer des actions éducatives collectives. A travers ce nouveau dispositif simplifié, la Région réaffirme sa confiance accordée aux établissements ligériens et leur autonomie dans la gestion opérationnelle des crédits éducatifs.

Bilan 2018 des Crédits éducatifs d'autonomie

- Un dispositif pleinement intégré et fonctionnel
- Montant total d'affectation 2018 : +3 M€
- Rétablissement de l'égalité de traitement public-privé par un apport complémentaire aux établissements privés progressif sur 3 ans et qui s'élève au total pour ce dispositif à 910 497 €.

3. Trophées de l'engagement éducatif : récompenser des projets originaux menés par des établissements ligériens, valoriser l'engagement des jeunes

Les trophées de l'engagement éducatif s'adressent à l'ensemble des lycées et CFA des Pays de la Loire. La dotation attribuée aux établissements lauréats est destinée à accompagner de nouveaux projets et à soutenir la dynamique éducative. Il s'agit pour la Région de valoriser l'engagement et la mobilisation des jeunes et de contribuer au rayonnement de ces projets méritants.

Le jury 2018 réunit des grands témoins de l'engagement, comme Laetitia Olivier, jeune gardien de la paix médaillée du courage et du dévouement après avoir risqué sa vie en neutralisant l'auteur d'un homicide volontaire, Jean René Bernaudeau, manager de l'équipe cycliste Direct Energie qui incarne les valeurs de l'engagement, de l'effort et du mérite, et André Thuard, doyen des commissaires de piste bénévoles sur les 24h du Mans, ainsi que des élus et des partenaires de la Région (Rectorat, DRAAF, URADEL, associations de parents d'élèves).

Bilan 2018 des Trophées de l'engagement éducatif

- Un dispositif en cours de déploiement
- 2 000€ attribués aux établissements lauréats par département
- 1ère remise de trophées à la rentrée 2018 par la Présidente de Région

4. Des ambassadeurs du civisme pour valoriser l'engagement sur le terrain et renforcer la proximité avec les établissements

Les **ambassadeurs du civisme** sont des jeunes en service civique recrutés par la Région et accueillis au cœur même des lycées ou CFA qui se portent volontaires pour expérimenter ce dispositif. Il s'agit de favoriser la participation concrète et sur le terrain de jeunes qui portent les valeurs du Pacte éducatif régional (engagement, responsabilité, esprit d'entreprendre, créativité).

La présence de ces jeunes en service civique facilitera l'impulsion de projets éducatifs et le développement de partenariats de proximité dans les établissements ligériens. De l'autre, les projets, menés par des jeunes pour d'autres jeunes, participeront également à l'insertion professionnelle des volontaires.

Bilan 2018 des Ambassadeurs du civisme

- Un dispositif prêt à être mis en œuvre d'ici la rentrée 2018-2019
- Présence active de 25 jeunes en service civique pendant 6 à 8 mois dans des lycées ou CFA volontaires
- 40 000 € mobilisés pour ce dispositif
- Une quinzaine d'établissements déjà volontaires : lycées publics/privés, CFA, MFR
- Un accompagnement de la mise en œuvre du dispositif par l'UFCV (Union Française des centres de vacances et de loisirs) Pays de la Loire

5. Le label Etablissements tricolores « les couleurs de la réussite » : gagner la bataille de l'exemplarité dans les territoires en difficulté

Ce dispositif vise à construire avec des établissements volontaires de véritables parcours de réussite, en conjuguant des actions de lutte contre le décrochage, d'acquisition des savoir-être ou de transmission des valeurs de citoyenneté et de fraternité. Il repose sur un principe d'expérimentation, de volontariat et de partenariat avec les établissements, les élèves et leur entourage familial.

Ce label vise plus d'équité territoriale et l'enrichissement du projet des établissements volontaires.

3 axes prioritaires guident ce dispositif qui fera l'objet d'une convention bipartite entre l'établissement et la Région :

1. L'implication du jeune dans la communauté nationale,
2. La construction du parcours du jeune et son orientation,
3. Le bien-être et la construction individuelle du jeune.

Bilan 2018 des Etablissements tricolores

- Un dispositif prêt à être mis en œuvre d'ici la rentrée 2018-2019
- Une charte adoptée à partir de la rentrée 2018 pour permettre aux équipes éducatives de s'en emparer progressivement avec l'appui de la Région.

« Le Pacte éducatif régional est né de la volonté de construire l'avenir avec les différents acteurs mobilisés : les jeunes et la communauté éducative. Notre objectif est de donner aux jeunes l'occasion de prendre des initiatives pour les amener vers le monde professionnel. La Région reconnaît la qualité des projets menés dans les établissements et leur importance dans la construction des parcours des jeunes. Les dispositifs mis en place dans le cadre du Pacte respecte l'autonomie des établissements à gérer les projets et les fonds attribués », précise Antoine Chéreau, 1^{er} Vice-président en charge de l'Education et des lycées.

CONTACT PRESSE

Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97